

Ajuster les approches d'évaluation à la diversité des collèges

Denis Rousseau, président et commissaire
43^e colloque de l'AQPC
7 juin 2024



Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Plan de la présentation

- Quelques mots sur la Commission
- Diversification des contextes dans le réseau collégial
- Orientation de la Commission
 - Opérations
 - Documentation
 - Outils et accompagnement
 - Modalités de suivi
- Pour la suite...

Quelques mots sur la CEEC

- Mission de contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial;
- 120 collèges (4 types d'établissements);
- La Commission réalise son mandat par des opérations d'évaluation:
 - Évaluation de l'efficacité potentielle (politiques et plans)
 - Évaluation de l'efficacité réelle (avec visite dans les collèges)
- Elle adopte un rapport contenant un jugement, des avis (recommandations, suggestions, invitations) et des commentaires;
- Les collèges sont tenus de donner suite aux recommandations.

Diversification des contextes

- Réseau collégial composé de 4 types d'établissements;
- Nombre de CPNS a doublé depuis 8 ans, maintenant à part égale avec les collèges publics;
- Les contextes dans l'ensemble des collèges ont changé, entre autres:
 - Diversité de la population étudiante (nombre, besoins particuliers, etc.) et des cheminements;
 - Spécificités de chaque territoire desservi (taille et situation géographique);
 - Variété de l'offre de programmes et modalités d'enseignement;
 - Accélération des changements technologiques;
 - Internationalisation de la formation.
- Ces changements influencent les pratiques des collèges et la Commission veille à adapter ses pratiques en fonction des réalités évolutives et diversifiées des collèges.

Orientation stratégique

Afin de témoigner de sa volonté de s'adapter en lien avec les changements et l'évolution des pratiques dans le réseau la Commission a notamment adopté une orientation stratégique dans sa planification 2020-2025 :

Orientation 2 - Ajuster les approches d'évaluation aux pratiques et à la réalité des collèges

Cette orientation se décline en trois objectifs:

- 2.1 Assurer l'adéquation des documents de référence à la réalité des collèges;
- 2.2 Assurer l'adéquation des outils d'autoévaluation aux besoins des collèges;
- 2.3 Diversifier l'accompagnement auprès des collèges.

Opérations

- En 2013, la mise en œuvre de l'opération *Évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges (SAQC)* démontrait la volonté de la Commission d'introduire des changements qui reflétaient:
 - l'expertise d'évaluation développée au sein du réseau collégial;
 - les meilleures pratiques relatives à l'amélioration continue en Enseignement supérieur.
- Afin de prendre en compte les singularités d'établissements nouvellement créés, souvent de petite taille et de les soutenir dans le développement d'une culture d'évaluation :
 - Élaboration d'une opération sur mesure, *l'Approche préalable à l'évaluation SAQC*.

Cadres de référence (1)

- La Commission communique ses attentes en publiant des cadres de référence pour l'élaboration et la révision des politiques et plans institutionnels;
- En réponse à l'évolution des pratiques dans le réseau, la Commission a entrepris en 2017 des chantiers de révision de ses cadres de référence avec pour objectifs :
 - d'adapter ses attentes et les rendre plus explicites ;
 - d'ajouter des éléments d'interprétations aux cadres ;
 - d'uniformiser les critères d'évaluation ;
 - d'harmoniser l'évaluation de l'efficacité potentielle aux opérations d'efficacité réelle.

Cadres de référence (2)



- **Processus d'élaboration:**

- Mise en place de comités de travail à l'interne regroupant des agents et des commissaires;
- Recherche et analyse;
- Consultations externes auprès de collègues ainsi que sur une version préliminaire des nouveaux cadres;
- Développement d'outils afférents pour l'évaluation;
- Formations/présentations à l'interne et à l'externe;
- Publication et diffusion du cadre.

Cadres de référence (3)

Forces du processus :

- Contribution de représentants des collèges à des moments clés;
- Cadres de référence en adéquation avec les différentes pratiques des collèges
 - PIEP : évaluation en continu versus évaluation ponctuelle;
 - PS et PR: un cadre pour les collèges publics et un pour les collèges privés.
- Phase de validation pour tester les outils de travail et améliorer les cadres ;
- Adoption de documents qui présentent plus clairement les attentes de la Commission;
- Harmonisation des cadres de référence pour l'évaluation de l'efficacité potentielle des politiques et des plans institutionnels avec ceux relatifs à l'évaluation de l'efficacité réelle (SAQC et Approche préalable).

Outils et accompagnement (1)

- La Commission assigne un agent de recherche à chacun des collèges. Celui-ci est le point de contact des établissements pour toute interrogation relative aux opérations d'évaluation.
- Pour certaines opérations, la Commission élabore des mesures d'accompagnement spécifiques, pour ses opérations comportant une visite.

Outils et accompagnement SAQC-2 (2)

Accompagnement

- Formation individualisée auprès de chaque collègue
- Contact téléphonique #1 au début de la démarche d'autoévaluation
- Rencontre de suivi #1 de la démarche avec les collègues d'une même vague
- Contact téléphonique #2
- Rencontre de suivi de la démarche #2

Outils

- Cadre de référence
- Guide d'autoévaluation
- Gabarit de rapport (facultatif)

Outils et accompagnement SAQC-2 (3)

Forces du processus :

- Processus itératif avec les collèges pour obtenir, via la phase de validation et les mesures d'accompagnement associées, la rétroaction sur le processus pour améliorer les façons de faire de la Commission;
- Formaliser certaines mesures d'accompagnement qui existaient déjà et ainsi exposer l'ensemble des collèges au même processus d'accompagnement;
- Stratégie d'accompagnement qui permet de collecter de l'information en continu sur l'avancement de chaque collège dans sa démarche d'autoévaluation et de le guider de façon plus adéquate;
- Anticiper les processus de planification à court et moyen termes.

Modalités de suivi

- Afin de soutenir les collèges dans les suites à donner aux recommandations, les modalités de suivi de la Commission ont fait l'objet de plusieurs adaptations au fil des ans (traitement intégré des suivis, suivi aux opérations antérieures à SAQC en fonction des mécanismes, etc.);
- Récemment, adoption en version préliminaire du document *État de situation à la mi-parcours: vers un prochain cycle d'audit*;
- Vise à produire un suivi simple au 2^e cycle de l'évaluation SAQC et à faciliter le passage d'un cycle à l'autre.
- Favorise pour les collèges la prévisibilité des opérations, le maintien de la mémoire institutionnelle, le développement et le transfert d'expertise en évaluation et l'amélioration en continu de la qualité de l'enseignement collégial.

Pour la suite...

- Intégrer à la prochaine planification stratégique de la Commission ainsi qu'à la planification des prochaines opérations les informations recueillies dans le cadre d'une tournée régionale.
 - 19 rencontres au cours de laquelle la Commission a rencontré près de 300 représentants d'établissements et experts qui ont échangé sur les principaux enjeux et défis en enseignement supérieur ainsi que sur leurs préoccupations et attentes concernant les opérations d'évaluation de la Commission;
- Élaborer et mettre en œuvre un processus de révision et d'actualisation des cadres de référence de la Commission à intervalle régulier, soit de 3 à 5 ans.
- Conserver un équilibre entre le rôle d'évaluation externe de la Commission et son rôle d'accompagnement;
- Investissement en ressources humaines, pour l'accompagnement auprès de chaque collège mais aussi pour la mise en œuvre des opérations.

Merci de votre attention!

Suivez la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial sur **LinkedIn** 

888, rue Saint-Jean, 4^e étage
Bureau 400
Québec (Québec) G1R 5H6
418 643-9938
www.ceec.gouv.qc.ca

Dites-nous ce que vous avez pensé de cette présentation en cliquant sur le lien suivant :
[Satisfaction séance information](#)

Commission
d'évaluation
de l'enseignement
collégial

Québec 